

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 02 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                    Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés                    Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Jean-Louis SENECHAU), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Béatrice REDON (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC)

Secrétaire de séance                Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n° 2024-27**

**VENTE DE BIENS DE LA VILLE DE LANGUEUX**

Rapporteur :            Olivier LECORVAISIER, Adjoint aux Finances et à l'accompagnement budgétaire des projets

La Commune de Langueux souhaite vendre deux biens dont elle ne fait plus usage, à savoir :

- Un vidéoprojecteur dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - Vidéoprojecteur HD Professionnel moyenne puissance DMD 6000 Lumens
  - Modèle Panasonic PTDZ-6700E

Mise à prix : **2 500 €**

- Un véhicule de marque Renault Clio dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation : 20/10/1999
  - Energie : essence
  - Puissance : 4 CV
  - Kilométrage : 146 564 km

Mise à prix : **500 €**

Des offres sont parvenues en mairie pour l'achat de ces biens :

- Une offre pour le vidéo projecteur pour un montant de 2 500 €
- Quatre offres pour le véhicule, dont l'offre la mieux-disante s'élève à 1 000 €

Par conséquent, **il vous est proposé :**

- D'acter le principe de vendre :
  - le vidéoprojecteur au prix de 2 500 €.
  - Le véhicule de marque Renault Clio au prix de 1 000 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se référant à cette cession, y compris les écritures comptables pour sortir le bien de l'actif de la Commune.

**Le présent rapport, ne soulevant ni avis contraire, ni observation, est ADOPTE à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Langueux, le 5 avril 2024

Le Maire,



Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,



Malorie MEHEUST